FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 16 juillet 2021 **Date de révision** 23 juillet 2021 **Numéro de révision** 1

Canada / Français

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Rislone Hy-per Fuel Total Fuel System Cleaner

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit HPF200C

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Additif pour carburant

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Producteur/fournisseur:
Rislone
P.O. Box 187
Holly, MI 48442
USA
Téléphone: (810) 603-1321

Numéro d'appel d'urgence:
ChemTel Inc.
+1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)
+1 (813)248-0585 (International)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité par aspiration	Catégorie 1

Liquides inflammables	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Danger

Mentions de danger
Peut induire des anomalies génétiques
Peut provoquer le cancer
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence - Prévention
Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques
Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant

Conseils de prudence - Réponse
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Peau
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Ingestion
EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
NE PAS faire vomir

Incendie
En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage
Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations
Provoque une légère irritation cutanée Toxique pour les organismes aquatiques Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue 98.03432 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
93.80009 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
96.23456 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
98.03432 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
98.03432 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
98.03432 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Paraffinic, naphthenic solvent	64742-47-8	92.72	-	-
Third Party Formulation (TP # 1315010)	-	0 - 10%	-	-
Third Party Formulation (TP # 1493476)	-	0 - 10%	-	-
Third Party Formulation (TP # 1493476)	-	0 - 10%	-	-
Third Party Formulation (TP # 1493476)	-	0 - 10%	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Déplacer à l'air frais. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

Ingestion Danger d'aspiration par ingestion - peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

NE PAS faire vomir. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.

Incendie majeur AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers associés au produit chimique Risque d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Les résidus d'un incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés conformément aux règlements locaux.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé.

Autres informations Aérer la zone. Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Utiliser une connexion mise à la masse et mise à la terre lors du transfert de ce produit pour éviter une décharge statique, un incendie ou une explosion. Utiliser avec une ventilation locale. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Garder dans une aire munie de gicleurs. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Garder dans une aire munie de gicleurs. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Autres directives relatives à l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992). Consulter la section 15 pour les paramètres nationaux de contrôle de l'exposition.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires

Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de protection à fermeture étanche.
Protection des mains	Porter des gants appropriés. Gants imperméables.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Bottes antistatiques.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
Considérations générales sur l'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Rouge
Odeur	Pétrole
Couleur	Aucun renseignement disponible
Seuil de perception de l'odeur	Aucune donnée disponible

Propriété	Valeurs	Remarques Méthode
pH	UNKNOWN	
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	57 C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	.83	
Solubilité dans l'eau	Non miscible dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Not determined	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu

Autres informations

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible

Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible
Dimension de particules	Aucun renseignement disponible
Distribution granulométrique	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation.
Contact avec la peau	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	39,063.30 mg/kg
Toxicité aiguë inconnue	98.03432 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

93.80009 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
96.23456 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
98.03432 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
98.03432 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
98.03432 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Paraffinic, naphthenic solvent	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h
Third Party Formulation (TP # 1315010)	> 15 g/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-
Third Party Formulation (TP # 1493476)	= 8400 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 3400 ppm (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Contient un mutagène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Third Party Formulation (TP # 1315010)	A2	Group 1	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain
CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme
NTP (programme national de toxicologie)
Connu - cancérogène connu
OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)
X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. .

Nom chimique	Algae/aquatic plants	Poissons	Toxicity to microorganisms	Crustacea
Paraffinic, naphthenic solvent	Aucune donnée disponible	96h LC50: = 2.2 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: = 2.4 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: = 45 mg/L (Pimephales promelas)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Third Party Formulation (TP # 1315010)	Aucune donnée disponible	96h LC50: > 5000 mg/L (Oncorhynchus mykiss)	Aucune donnée disponible	48h EC50: > 1000 mg/L (Daphnia magna)
Third Party Formulation (TP # 1493476)	Aucune donnée disponible	96h LC50: = 9.22 mg/L (Oncorhynchus mykiss)	Aucune donnée disponible	48h EC50: = 6.14 mg/L (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

No ONU UN1268
Nom officiel d'expédition PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III
Désignation UN1268, PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S., 3, III

DOT NON RÉGLEMENTÉ
Nom officiel d'expédition NON-REGULATED
Classe de danger N/A
Numéro du guide des mesures d'urgence 128

MEX

No ONU UN1268
Nom officiel d'expédition PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III
Désignation UN1268, PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S., 3, III

OACI

No ONU	UN1268
Nom officiel d'expédition	PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN1268, PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S., 3, III, LTD QTY

IATA

No ONU	UN1268
Nom officiel d'expédition	PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code ERG	3L
Désignation	UN1268, PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S., 3, III, LTD QTY

IMDG/IMO

No ONU	UN1268
Nom officiel d'expédition	PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
EmS-N°	F-E, S-E
Désignation	UN1268, PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S., 3, III, (57°C C.C.), LTD QTY

RID

No ONU	UN1268
Nom officiel d'expédition	PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Désignation	UN1268, PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S., 3, III
ADR/RID-Étiquettes	3

ADR

No ONU	UN1268
Nom officiel d'expédition	PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnels	(D/E)
Désignation	UN1268, PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S., 3, III, (D/E)

ADN

No ONU	UN1268
Nom officiel d'expédition	PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Désignation	UN1268, PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S., 3, III
Étiquettes de danger	3
Quantité limitée	5 L
Ventilation	VE01

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	**Risques pour la santé** 2	**Inflammabilité** 2	**Instabilité** 0	**Propriétés physiques et chimiques** -
HMIS	**Risques pour la santé** 2 *	**Inflammabilité** 2	**Dangers physiques** 0	**Protection individuelle** X

Légende Étoile des risques chroniques ** = Danger chronique pour la santé*

Préparée par
Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date d'émission 16-juil.-2021

Date de révision 23-juil.-2021

Note de révision Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité
À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique